

**« Championnats Essonne-Seine et Marne Sud route 2022 »  
Dimanche 29 Mai 2022 à CHAMPMOTTEUX (91)  
organisé par la Commission 91/77 Sud + Vélo Club de Villejust**

Catégories	Dossards	Départs	Tours	Distance	Limitées	Prix d'équipe
<b>Juniors, Espoirs, Séniors</b>	11h45	12h45	9	83,8 km		(*)
<b>Anciens/Super-Anciens/Féminines</b>	11h30	12h46	6	55,9 km		(*)
<b>Vétérans et Super-Vétérans</b>	13h45	15h00	8	74,5 km		(*)
<b>Cadets</b>	13h45	15h01	6	55,9 km		(*)
<b>Minimes</b>	13h45	15h02	3	27,9 km		(*)
<b>Dossards</b>	Parking du silo, angle D1/Rue de la Mare, à la sortie Est de Champmotteux (adresse GPS : Le Château Gaillard à Champmotteux)					
<b>Départs et arrivées</b>	Idem					
<b>Circuit</b>	Circuit vallonné de 9,3 km					
<b>(*) Classement par équipes</b>	Classement sur l'ensemble des courses (les trois premières équipes sont récompensées)					
<b>COVID 19</b>	Course organisée sous application des règles sanitaires en vigueur					
<b>Podiums</b>	Les trois premiers de chaque catégorie d'âge seront récompensés.					
<b>Engagements</b>	<p>Réservés aux licenciés FSGT de la Commission 91/77 sud, auprès de : <b>Arthur De FARIA</b> –3, rue du Bois Courtin 91140 VILLEJUST arthur.d-f@orange.fr  Engagements : Jeunes 5 €, Adultes 6 €  Chèques à l'ordre de FSGT 91  Engagements à l'avance « podiumables » clos le mercredi 25 Mai après réception du courrier postal. Les engagements arrivant le jeudi ou le vendredi seront pris « hors podium », sous réserves de remplir les conditions ci-dessous concernant les « hors podium ».</p>					
<b>Quotas pour être « podiumable »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>. <b>pour être "podiumables"</b>: <ul style="list-style-type: none"> <li>. Simples licenciés FSGT adultes ou jeunes: 3 courses sur route FSGT depuis le 6/03/2022</li> <li>. Pour les coureurs possédant plusieurs licences : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Cadets et Minimes G et F : 5 courses sur route FSGT depuis le 6/03/2022</li> <li>. Adultes à partir de Juniors : 7 courses sur route FSGT depuis le 6/03/2022</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>. <b>hors podium</b> (et comptant pour moitié dans le calcul du titre par équipes) : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Simple licenciés FSGT, engagement possible quel que soit le nombre de courses disputées.</li> <li>. Pour les coureurs possédant plusieurs licences : <ul style="list-style-type: none"> <li>. Cadets et Minimes G et F : avoir disputé au moins 3 courses sur route FSGT depuis le 6/03/2022</li> <li>. Juniors, Espoirs, Séniors, Vétérans, Super-Vétérans, Anciens, Super-Anciens et Féminines : avoir disputé au moins 4 courses sur route FSGT depuis le 6/03/2022</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>					